

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Guanidino(Boc)2-triflyl

Autres désignations commerciales

N,N'-Bis-(t-butoxycarbonyl)-N"-triflylguanidine

1,3-Di-Boc-2-(trifluoromethylsulfonyl)guanidine

N° CAS: 207857-15-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produit chimique de laboratoire. Fabrication de la substance

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|---|-----------------------------|
| Société: | Iris Biotech GmbH | |
| Rue: | Adalbert-Zoellner-Straße 1 | |
| Lieu: | D-95615 Marktredwitz, Germany | |
| Boîte postale: | 568 | |
| | D-95605 Marktredwitz, Germany | |
| Téléphone: | +49 9231 97121 0 | Téléfax: +49 9231 97121 99 |
| e-mail: | info@iris-biotech.de | |
| Interlocuteur: | Compliance Department | Téléphone: +49 9231 97121 0 |
| e-mail: | sds@iris-biotech.de | |
| Internet: | www.iris-biotech.de | |
| Service responsable: | Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)89 19240 (CENTRE ANTIPOISON München: 24 h)**Information supplémentaire**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 24 h

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

N,N'-Bis-(t-butoxycarbonyl)-N"-triflylguanidine

Mention Attention**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 2 de 9

Pictogrammes:

Mentions de danger

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils supplémentaires

Attention - Substance non encore testée complètement.

2.3. Autres dangers

Attention - Substance non encore testée complètement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1. Substances
Caractérisation chimique

N,N'-Bis-(t-butoxycarbonyl)-N"-triflylguanidine

 Formule: C₁₂H₂₀F₃N₃O₆S

Poids moléculaire: 391,36 g/mol

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|-------------|--|----------|----------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 207857-15-6 | Guanidino(Boc)2-triflyl | | | <= 100 % |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|-------------|--|-------------------------|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 207857-15-6 | | Guanidino(Boc)2-triflyl | <= 100 % |
| | par inhalation: Données manquantes (gaz); dermique: Données manquantes; par voie orale: Données manquantes | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 3 de 9

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et / ou dans la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.
Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO) Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre. Fluorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Utiliser un équipement de protection individuel
En cas d'incendie: évacuer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Éviter la formation de

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 4 de 9

poussière.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Information supplémentaire

Sensible à l'humidité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stockage sous gaz inerte sec. Protéger de l'humidité.

température de stockage: +2°C - +8°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 5 de 9

Full contact:

Type de gants: caoutchouc nitrile, épaisseur du gant: 0,11 mm Temps de rupture:> 480 min

Type de gants: caoutchouc nitrile, épaisseur du gant: 0,11 mm Temps de rupture:> 480 min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|------------------|--------------------------|
| L'état physique: | solide |
| Couleur: | blanc/ blanchâtre |
| Odeur: | Aucune donnée disponible |

Modification d'état

| | |
|--|--------------------------|
| Point de fusion/point de congélation: | 113 °C |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | non déterminé |
| Point de sublimation: | non déterminé |
| Point de ramollissement: | non déterminé |
| Point d'éclair: | Aucune donnée disponible |

Inflammabilité

| | |
|-----------------|--------------------------|
| solide/liquide: | Aucune donnée disponible |
| gaz: | non applicable |

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Limite inférieure d'explosivité: | non déterminé |
| Limite supérieure d'explosivité: | non déterminé |
| Température d'auto-inflammation: | non déterminé |

Température d'inflammation spontanée

| | |
|---------|----------------|
| solide: | non déterminé |
| gaz: | non applicable |

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Température de décomposition: | non déterminé |
|-------------------------------|---------------|

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

| | |
|------------|---------------|
| pH-Valeur: | non déterminé |
|------------|---------------|

| | |
|------------------|--------------------------|
| Hydrosolubilité: | Aucune donnée disponible |
|------------------|--------------------------|

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
|---------------------------------------|---------------|

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |
|-----------------------------|---------------|

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 6 de 9

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

Conserver à l'écart de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

 En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre. Fluorure d'hydrogène.

Information supplémentaire

En cas d'incendie: Voir le chapitre 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | |
|-------------|-------------------------|--------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 207857-15-6 | Guanidino(Boc)2-triflyl | | | | |
| | orale | Données manquantes | | | |
| | cutanée | Données manquantes | | | |
| | inhalation | Données manquantes | | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 7 de 9

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Guanidino(Boc)2-triflyl)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

RTECS: Aucune donnée disponible

Avertissement ! Au meilleur de nos connaissances, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été investiguées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

| N° CAS | Substance | | | | | |
|-------------|-------------------------|--------------------|-----------|--------|--------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 207857-15-6 | Guanidino(Boc)2-triflyl | | | | | |
| | Toxicité aquatique | Données manquantes | | | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.7. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore testée complètement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 8 de 9

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Attention - Substance non encore testée complètement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Guanidino(Boc)2-triflyl

Date de révision: 26.03.2019

Code du produit: RL-2160

Page 9 de 9

Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.
Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.
Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.